

danse Charleroi

Charte COVID 19 Pour le personnel de Charleroi danse, les visiteurs/résidents/artistes/techniciens qui ont accès aux locaux de Charleroi danse

Cette charte est régulièrement mise à jour en fonction du protocole FWB dans les secteurs de la Culture dont la dernière mise à jour date **du 08/12/2021**.

Charleroi danse reprend ses activités dans le respect des mesures d'hygiène et de santé :

Du matériel sanitaire est mis à disposition des employés et visiteurs (gants, masques, gel hydroalcoolique, désinfectants de surface et serviettes en papier), ce matériel sanitaire est installé à plusieurs endroits stratégiques dans le bâtiment (Accueil, bureau admin., bureau tech., salle de réunion, toilettes, loges,..).

Les locaux sont ouverts de 9h à 18h du lundi au vendredi et ils sont ventilés 30 minutes avant et après les réunions, évènements, spectacles, ...

Les équipes techniques des lieux prennent en charge l'ouverture et la fermeture du bâtiment et des différents locaux mis à disposition.

Un registre de présence est à disposition et sera complété par toute personne entrant dans les bâtiments, registre de présence disponible à l'accueil. Ceci permettra d'avertir la personne qui aurait croisé quelqu'un porteur du virus.

A partir du 20 novembre 2021, toute personne de 16 ans et plus qui aura accès aux espaces des Écuries et de la Raffinerie - Charleroi danse portera le masque et présentera un Covid safe ticket/Green Pass dès 50 personnes présentes dans les espaces. Le Covid Safe Ticket attestera que la personne est soit vaccinée, soit immunisée, soit testée négative au virus. Le scanning du CST se fera auprès de l'équipe en charge de l'accueil. Les personnes testées négatives représenteront un CST valide toutes les 48H lors de leur résidence/accueil dans les espaces de Charleroi danse.

Les équipes provenant de l'étranger qui arrivent sur le territoire belge (pour une durée de + de 48H sur le territoire) complèteront le formulaire « Passenger Location Form » (<https://travel.info-coronavirus.be/fr/public-health-passenger-locator-form>) dans les 48H de l'arrivée sur le territoire.

Toutes les personnes qui ont été en contact avec une personne avérée malade sur le lieu de travail seront priées de rentrer chez elles et de contacter leur médecin.

Pour des raisons de sécurité du personnel, du public et des artistes, Charleroi danse pourra éventuellement s'assurer que toutes les personnes qui ont accès à ses sites sont en bonne santé par la prise de température avec un thermomètre frontal et vérifier la validité de leur Covid Safe ticket.

Le personnel de Charleroi danse est soumis au port du masque et à la distanciation quel que soit le nombre de personnes présentes dans les espaces

centre chorégraphique
de Wallonie-Bruxelles

Les Écuries - siège social
Bld Pierre Mayence 65c
B 6000 Charleroi

La Raffinerie
Rue de Manchesterstraat 21
B 1080 Bruxelles

www.charleroi-danse.be
contact@charleroi-danse.be
+32 (0)71 20 56 40

n° d'entreprise :
BE 0430.540.537

Règles pour la sécurité de tous en application à Charleroi danse

- 1° Signalez votre présence sur le registre situé à l'accueil dès votre arrivée et présenter un Covid Safe Ticket
- 2° Distanciation sociale fortement recommandée
- 3° Hygiène des mains au moyen du matériel mis à disposition
- 4° Masques buccaux obligatoires à partir de 12 ans
- 5° Le bar est accessible jusque 23h avec CST + masque obligatoire. Consommation assis, maximum 6 personnes par table ou bulle familiale.
- 6° Nettoyage et désinfection des espaces et des équipements de travail quotidien
- 7° Ventilation des espaces min 30 minutes avant et après les évènements/spectacles/réunions/..
- 8° En cas de contact à risque ou de symptômes, veuillez en informer la personne de contact Covid et prendre vos dispositions.

Règles en vigueur pour toutes les activités décrites ci-dessous :

Limité à maximum 200 personnes par salle.

En intérieur	Maximum 200 personnes par salles	Port du masque obligatoire* CST obligatoire (dès 50 personnes) Obligatoirement assis
--------------	----------------------------------	--

Cela concerne les activités organisées telles que de nature socio culturelle dites d'animation (échanges, débat, conférences, formations, ateliers techniques, stages, visites collectives, etc.) ainsi que les évènements culturels et représentations.

Activités extrascolaires suspendues jusqu'à la fin du congé d'hiver.

Site ECURIES / Charleroi

Responsable SIPPT et Régisseur Général

Frederic Barbier 0494 13 72 23 technique@charleroi-danse.be

Site RAFFINERIE / Bruxelles

Régisseur Général

Thomas Beni 0484 66 31 70 thomas.beni@charleroi-danse.be

ACCUEIL ARTISTES / Bruxelles & Charleroi

Coralline Collignon 0472 95 47 55 accueil@charleroi-danse.be

BILLETTERIE / PERSONNE CONTACT COVID / Bruxelles & Charleroi

Stéphanie Djezar 071 20 56 40 stephanie@charleroi-danse.be